

L'Autre Journal Municipal !

N°4 / Novembre 2019



TOUJOURS DEBOUT !

Au moment où nous bouclons ces pages, un huissier vient d'apporter à mon domicile une assignation en justice de plus, concernant un témoignage qui a déplu à la mairie dans un numéro précédent de ce journal.

Le harcèlement judiciaire s'amplifie à l'approche des élections municipales. Cela ne nous étonne pas spécialement, mais nous inquiète surtout pour les finances municipales qui supportent ce hobby du maire.

Je ne cherche pas à ce que l'on s'apitoie sur mon sort. Si j'avais voulu une vie confortable, je n'aurais pas fait de politique, encore moins chez les écologistes et surtout pas à Hénin-Beaumont. Mais il se trouve que certains dans cette ville ont besoin que l'on relaie des préoccupations ou des souffrances qu'ils ne peuvent pas exprimer eux-mêmes, soit du fait de leur fonction, soit par crainte. Osons pour Hénin-Beaumont a pris le parti d'être leur porte-voix. Si nous ne le faisons pas, nous ne remplirions pas notre rôle de force politique alternative. Ce serait une faute morale de les laisser tomber.

Pour nous, continuer n'est pas juste une question d'honneur, mais aussi de valeurs : l'humanisme, écologie et la solidarité que nous avons placés au cœur de notre campagne.

Nous ne sommes pas là pour mener une opposition systématique : les fleurs et les concerts de Jenifer, c'est bien.... Mais travailler pour TOUS les habitants de la ville, c'est mieux.

Il n'aura échappé à personne que certaines associations sont particulièrement choyées quand on demande à d'autres de patienter. Les citoyens font l'objet d'une attention inégale. Et l'ambiance en mairie est préoccupante. Vous ne nous croyez pas ? Allez voir les agents municipaux ! Parlez avec eux ! Tous auront au moins une histoire à vous raconter.

En attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture, et si ce journal vous plaît, n'hésitez pas à le soutenir en nous contactant pour contribuer, participer à son financement, ou simplement nous dire ce qui vous y plaît !

Marine TONDELIER

Conseillère municipale,

Pour « Osons pour Hénin-Beaumont »

La Caricature du Mois

Quand j'ai signé le protocole à l'origine de Parcolog III, on n'avait pas prévu que ça se saurait juste avant les municipales !

Oui, ça peut nous coûter l'élection cette connerie, on n'a qu'à bloquer le permis de construire jusque mars...

T'as raison Bruno ! Mettons le problème sous le tapis le temps des élections ...



OSONS-NOUS RENCONTRER !

Lors de nos deux prochaines réunions publiques

► SUR LA FORMATION ET L'ÉCOLE

LE VENDREDI 29 NOVEMBRE

Avec des parents, des enseignants, des spécialistes de l'inclusion et de la formation

► SUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ

LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE

UGO BERNALICIS, député insoumis du Nord

SABRINA SEBAIHI, adjointe écologiste

à la prévention et à la sécurité

PHILIPPE MAZUEL, Président du parti des citoyens européens, spécialiste des questions de sécurité

À 19H AU 69 PLACE JEAN JAURÈS

Entrée libre et gratuite

Suivi d'un apéritif pour prolonger les échanges





À VOTRE
ÉCOUTE
POUR NOTRE VILLE

Osons pour Hénin-Beaumont, c'est avant tout un projet alternatif pour Hénin-Beaumont, axé sur les trois valeurs que nous défendons avant tout : **L'HUMANISME, L'ÉCOLOGIE ET LA SOLIDARITÉ.**

Comment y travaille-t-on ? Avec toutes celles et ceux qui le souhaitent ! Depuis juin, nous multiplions les auditions d'habitants de la ville volontaires, qui nous parlent de ce qu'ils en connaissent: leur quartier, leurs besoins, leurs inquiétudes, leurs satisfactions. Nous allons également à votre rencontre au cours de séances de porte-à-porte plusieurs fois par semaine, dans tous les quartiers de la ville, pour vous écouter et recueillir vos idées et vos sentiments.



Enfin, nous organisons, tous les mois, des réunions publiques thématiques pour traiter un sujet avec des experts, en établissant à chaque fois un constat partagé puis en élaborant avec la population des propositions qui y répondent. Après la réunion « emploi et développement économique » de juin, nous avons pu discuter du manque de pistes cyclables et de cheminements piétons en ville lors de la réunion publique "Mobilités douces et redynamisation du centre-ville". Nous avons aussi réfléchi à comment améliorer l'accessibilité de nos trottoirs aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

Ces réunions sont participatives et permettent à chacun de s'exprimer. La dernière a accueilli plus de 50 personnes pour parler des difficultés des personnes isolées. Nous y avons parlé parents d'enfants malades, monoparentalité, personnes âgées, aidants familiaux, violences intra-familiales, homosexualité, etc. en

présence de deux infirmiers, d'une référente RSA, de responsables de services municipaux liés à l'enfance et de 3 assistantes sociales. Nous avons permis à des personnes touchées d'en parler, d'entrer en contact avec des personnes partageant leurs préoccupations et d'imaginer ensemble des solutions. Un moment enrichissant mais surtout chaleureux et réconfortant qui débouchera sur d'autres initiatives à venir.

Éducation, tranquillité publique et sécurité, écologie, santé... les prochaines réunions s'organisent en ce moment même ! En attendant, si vous souhaitez participer à l'élaboration de notre projet, il vous suffit de nous contacter via Facebook, par mail osonspourheninbeaumont@gmail.com ou par téléphone (Inès au 06 49 43 73 19 ou Aurélien au 06 82 61 85 32) pour être auditionné sur un sujet précis qui vous tient à cœur ou rejoindre l'un de nos cinq groupes de travail thématiques.
M.T.





FIERS DE NOTRE CULTURE ET DE NOTRE PATRIMOINE

Hénin-Beaumont se caractérise par de multiples héritages que nous croisons dans notre quotidien sans forcément en avoir conscience. Même si divers éléments architecturaux, dont l'église Saint-Martin, sont déjà mis en valeur suite à l'engagement de plusieurs maires, l'art de la Reconstruction, dont l'art

déco, méritent d'être mieux valorisés et présentés aux habitants comme aux visiteurs de notre chère ville. Cela participerait au rayonnement et à l'attrait touristique de la commune. À Osons pour Hénin-Beaumont, nous proposons la mise en place d'une signalétique adaptée à tous ces monuments, ainsi que la mise

en place de parcours historiques dans notre cité. L'héritage minier mérite d'être mieux connu, mieux reconnu et mieux entretenu, à l'image du site Sainte-Henriette, de l'ancienne fosse 2-2 bis, qui pourraient devenir un circuit pédestre et cycliste historique. La fosse Mulot et son monument aux morts devraient aussi être réhabilités, tant par leur aspect patriotique que mémoriel. Souvenons-nous de notre passé houiller, afin de nous projeter et de créer ensemble la ville de demain. **A.G.**

► PARCOLOG : ON LE DIT, ON LE FAIT !

Nouvel épisode dans notre mobilisation sur le dossier du projet d'entrepôts logistiques Parcolog !

Nous avons, avec Albert Lebleu, Beaumontois et militant associatif, Inès Taourit, juriste, Aurélien Gack, géographe, et Marine Tondelier, conseillère municipale, préparé et déposé un recours gracieux auprès du Préfet contre l'avis favorable du commissaire enquêteur dans le dossier de l'enquête publique relative à l'autorisation de construction d'un nouvel entrepôt logistique « Parcolog III » de 80 000 mètres carrés sur notre commune. Même si les actes préparatoires tels que l'avis du commissaire-enquêteur ne sont pas susceptibles de recours devant les juridictions administratives, le Préfet est en droit d'engager une procédure

de modification des conclusions du commissaire-enquêteur. Certaines recommandations doivent en effet être requalifiées en réserves : si l'une d'elles n'est pas levée, l'avis du commissaire-enquêteur devient défavorable !

En 2014, Steeve Briois promettait aux Beaumontois la préservation des traits ruraux du village ! Aujourd'hui ? On ne leur promet pas, on ne leur propose pas, on leur impose des bâtiments logistiques, avec en prime pollution et camions. Nous demandons qu'une seconde enquête plus complète et actuelle soit réalisée afin qu'elle intègre notamment une " étude paysagère " et " une étude transport et impact qualité de l'air ". Aussi, parce que ce projet a des

incidences directes sur les habitants, il faut qu'un travail de concertation sur l'avenir de ce projet soit mené entre les partenaires et les riverains. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre notre mobilisation contre ce projet !

I.T.

Recours gracieux
Qu'est-ce que c'est ?
Si une administration (préfecture, collectivité, université...) prend une décision qui vous est défavorable, vous êtes en droit de lui demander de revoir sa copie par un recours dit **gracieux**.
Il est d'ailleurs très souvent obligatoire avant de pouvoir saisir le juge administratif par un recours dit **contentieux**.

► VIENS BOIRE UN P'TIT COUP À LA MAISON !



"Osons soutien les commerces de centre ville... en les fréquentant, pas en les dénigrant"

Le BBQgate ou l'Affaire du BBQ, c'est l'histoire d'un maire qui met en cause des commerces de sa propre ville avec des arguments grotesques. Le BBQ est un restaurant cosy situé rue de l'Abbaye qui a décidé, comme d'autres lieux de restauration de la ville, de se passer de la licence IV. (document permettant de servir des boissons alcoolisées dont l'obtention est complexe et coûteuse). Pour cette raison, Steeve Briois a refusé de voter la subvention allouée par l'Agglo Hénin-Carvin dans le cadre des aides aux installations commerciales, en y voyant « une discrimination contre les gens qui respectent la laïcité » (Voix du Nord,

10/10/2019). Ceci n'est pas une blague... même si ça n'a aucun sens ! Il est d'ailleurs totalement illégal de refuser une subvention pour ce motif qui ne fait pas partie des critères d'attribution. En tout état de cause, nous avons été surpris que le soutien financier s'apprécie en fonction de la carte des boissons... Amis restaurateurs, vous êtes prévenus ! **Pour la petite histoire, le BBQ Restaurant a bien reçu sa subvention votée par tous les maires de l'Agglo à l'exception de notre maire... qui décidément, aide les commerçants à sa manière : en leur mettant des bâtons dans les roues ! I.T.**



Ludmilla* est commerçante depuis une vingtaine d'années à Hénin-Beaumont. Elle est aujourd'hui proche de la retraite et souhaite vendre son local. Ce dernier étant destiné à être forcément remplacé par un commerce, trouver un acquéreur est très difficile pour elle ... et elle ne se sent pas aidée par la mairie, qui lui propose de déménager dans un autre local en attendant.

"Depuis mon ouverture, mon commerce a toujours trouvé des clients, tout a toujours

été très bien jusqu'à il y a quelques années... Aujourd'hui, j'envisage de partir progressivement à la retraite après de longues années de travail. J'ai donc commencé des démarches pour vendre mon local et en trouver un plus petit. Quand bien même j'ai été reçue à la mairie, dont une fois par M. Briois, mon projet n'avance pas, et je n'ai plus de nouvelles d'aucun service. Quand j'ai appelé récemment, cinq services successifs de la mairie m'ont baladée, sans avancée. Je n'ai

franchement pas apprécié qu'on me dise que je fais "la difficile" et même que "c'est déjà bien de me proposer deux locaux." Sauf que les deux locaux en question sont de vrais taudis, l'un d'eux a même le toit percé ! Je ne fais pas l'aumône, je demande une aide qui est normale et prévue pour tous les commerçants. Est-ce qu'on me met des bâtons dans les roues ? L'égalité de toutes et tous est primordiale pour maintenir la confiance dans la ville. C'est à la commune d'apporter l'attractivité économique, ce n'est pas en contraignant un commerce de vendre à un autre commerce qu'on fait avancer les choses dans cette ville ! J'ai déjà loupé trois ventes à cause de tout ça. En plus, je regrette les délais trop longs pour m'aider dans différentes démarches. Par exemple, pendant les travaux du BHNS, j'ai signalé l'étroitesse du trottoir et le danger que cela représente pour les passants, dont mes clients, car les voitures roulent sur les trottoirs. J'ai une stagiaire qui a même failli se faire renverser ! J'ai demandé simplement à la mairie de poser des garde-corps. « On va vous aider » m'ont-ils dit ! J'attends toujours..."

**prénom d'emprunt, cette commerçante souhaitant rester anonyme.*

Droit de réponse de la Mairie

Suite à un témoignage dans le numéro de juin, la mairie nous a fait parvenir un droit de réponse. 

Vous indiquez, via une personne anonyme, que les employés municipaux seraient surveillés jusque dans leur vie privée. Cette imputation, particulièrement grave, est totalement fautive et s'abrite derrière un témoignage anonyme. Vous indiquez également

qu'un employé municipal a été remercié pendant que le fils d'un conseiller municipal RN a lui été embauché. Cette affirmation est tout à fait inexacte. Aucun fils d'élu n'a été embauché sous cette mandature et la personne à laquelle vous faites référence a été recrutée en mars 2013

par l'ancien Maire Eugène Binaisse. Vous affirmez également, toujours par le biais d'une personne anonyme, que les agents des Maisons de Quartier n'ont plus les mêmes fonctions. Là encore, ceci est tout à fait inexact. Aucun changement dans les fiches de postes de ces agents n'a été effectué.

RCS : 36720045800027 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier recyclé - Directrice de publication : Marine Tondelier, 105 rue Robert Aylé 62110 Hénin-Beaumont

Je participe à la campagne de «Osons pour Hénin-Beaumont» aux Municipales 2020

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
ADRESSE MAIL et TÉLÉPHONE :

Je soutiens «Osons pour Hénin-Beaumont»

Je fais un don de euros par chèque établi à l'ordre de :
Jean-Pierre Carpentier mandataire financier pour la liste «Osons pour Hénin-Beaumont»
Chèque à adresser rue Guy Môquet 29 résidence des 2 villes 62640 Montigny-en-Gohelle

Je certifie sur l'honneur être une personne physique et le règlement de mon don ne provient pas d'une personne morale (association, société, société civile...) mais de mon compte bancaire personnel. Le reçu édité par la CNCCFP qui me sera adressé, me permettra de déduire cette somme de mes impôts dans les limites fixées par la loi.